Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202360-20260413-DELIB4130426-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 13 avril 2026

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 12.

L'an deux mil vingt-six, le 13 avril à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric LE TURLUER, le Maire.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Marie-Christine MEVEL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Hervé LE SOUDEER, Floryse BUTTEZ, Tony MOREL, Clément LE MOAN, Fabien TARTIVEL.
Absents : Laurence HERPE (procuration à Christophe LE MERRER), Sandrine ARTUR (procuration à Frédéric LE TURLUER), Ronan RIOU (excusé).
Secrétaire de séance : Christophe LE MERRER.
Date de convocation : 08/04/26.

4- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées)

M. le Maire indique que les élus ont été destinataires du dernier rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) du 9 février 2026.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport en question.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.